



**ATELIER DE RECHERCHE-ACTION SUR LES
INDICATEURS PERTINENTS POUR LA
SITUATION DE REFERENCE DES OOD11 ET
ODD6 CIBLE ASSAINISSEMENT AGENDA
2030**

FEDERATION SENEGALAISE DES HABITANTS
Ce qui est attendu des organisations communautaires de base
et des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030...

DRAFT DU RAPPORT



Août 2019

Sommaire

Sommaire.....	01
Liste des signes et abréviations.....	02
Liste des tableaux.....	02
INTRODUCTION.....	03
I. CADRAGE DE L'ATELIER.....	04
1.1 Objectifs et résultats attendus.....	04
1.1.1 Objectifs de l'atelier.....	04
1.1.2 Résultats attendus de l'atelier.....	04
1.1.3 Participantes et participants à l'atelier.....	04
1.2 Méthodologie d'animation de l'atelier.....	05
1.3 Généralités sur les ODD (Concepts clés, termes, supports et outils d'analyse) et éléments à prendre en compte pour mettre en œuvre un agenda transformateur 2019-2022.....	06
1.3.1 Définition des concepts clés liés à la mise en œuvre des ODD.....	06
1.3.2 Critères & Indicateurs des ODD.....	06
1.3.3 Opérationnalisation du DD.....	07
1.3.4 Synthèse générale.....	08
II. RÉSULTATS DE L'ATELIER.....	08
II.1 Présentation des actions locales et réalisations de la FSH/urbaSEN.....	09
II.1.1 ODD 11/ Actions locales FSH et urbaSEN.....	09
II.1.2 ODD 6 / Actions locales FSH et urbaSEN.....	12
II.1.3 Synthèse générale.....	16
II.2 Présentation des résultats des travaux de groupes.....	17
II.2.1 Résultats des travaux de groupes sur les réalisations des ODD 6 et 11	17
II.2.1.1 Résultats des travaux du groupe 1 : ODD 6_ Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.....	18
II.2.1.2 Résultats des travaux du groupe 2 : ODD 11_ Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.....	18
II.2.2 Résultats des travaux de groupe sur la promotion d'une approche multi- acteur dans le cadre de la réalisation des ODD 6 et 11.....	19
II.2.2.1 Travaux du groupe 1 sur la promotion d'une approche multi-acteurs.....	19
II.2.2.2 Travaux du groupe 2 sur la promotion d'une approche multi-acteurs.....	19
III. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	20
III.1 Leçons apprises.....	20
III.2 Recommandations.....	21
CONCLUSION.....	22
Annexes.....	23
1. TDR de l'étude.....	23
2. Agenda	23
3. Feuilles de présence.....	23
4. Listes des membres de groupes 1 et 2.....	23

Liste des sigles et acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenus
AOF	Attestation d'Occupation Foncière
ASC	Association Sportif et Culturelle
APE	Association des Parents d'Elèves
AME	Association des Mères d'Elèves
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
FSH	Fédération Sénégalaise des Habitants
CSC	Cellule de Suivi et Coordination
CT	Collectivité Territoriale
DARZI	Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Zones d'Inondations
DD	Développement Durable
ENDA	ENDA
Enda Rup	Enda Rup
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
OP	Opérateur Privé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
SDD	Service Départemental de Développement
SP	Secteur Privé
SSN	Système de Suivi National
UE-ENDA	Union Européenne -
UE	UE Union Européenne
urbaSEN	urbaSEN

Liste des tableaux Liste des tableaux

<u>Tableau 1</u> : Structures qui ont participé à l'atelier	05
<u>Tableau 2</u> : Critères et Indicateurs de durabilité.....	06
<u>Tableau 3</u> : Résultats des travaux du groupe sur l'ODD 6.....	17
<u>Tableau 4</u> : Résultats des travaux du groupe sur l'ODD 11.....	18
<u>Tableau 5</u> : Résultats des travaux du groupe 1 sur la promotion d'une approche multi-acteurs.....	19
<u>Tableau 6</u> : Résultats des travaux du groupe 1 sur la promotion d'une approche multi-acteurs.....	19

INTRODUCTION

Du 21 au 22 août 2019 s'était tenu dans l'amphithéâtre du Lycée d'Excellence de l'hôpital Dalal Diam du département de Guédiawaye, un atelier de recherche-action sur les indicateurs pertinents pour la situation de référence des ODD 6 et 11.

L'atelier en question fait suite au partenariat UE-ENDA dans le cadre du « Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur » pour la période 2019-2022.

L'Initiative d'Enda Rup d'organiser cet atelier de recherche action sur les ODD 6 et 11 s'inscrit dans une dynamique de capitaliser la contribution de la société civile locale en l'occurrence celle de la FSH dans l'atteinte des dits objectifs. À cette fin, l'atelier avait permis de collecter et compiler des données et informations connexes aux réalisations de la FSH.

Enfin l'atelier a révélé un grand besoin d'obtenir régulièrement les résultats des activités réalisées par la FSH pour rendre compte des progrès enregistrés dans l'atteinte des ODD. Menée en collaboration avec urbaSEN, organisme d'appui technique et stratégique de la FSH, cette initiative d'Enda Rup s'inscrivait dans une perspective de :

- Rationaliser les efforts de la FSH dans l'atteinte des ODD ;
- Mettre en place un cadre cohérent de suivi des indicateurs pertinentes pour mesurer les progrès réalisés et ;
- Promouvoir une approche multi-acteurs en vue d'apprécier la façon dont les parties prenantes travailleront ensemble avec la FSH pour contribuer positivement à la réalisation des cibles relatives aux objectifs nationaux dans le contexte des ODD.

Ce présent rapport constitue l'un des principaux éléments de référence de la contribution de la FSH dans l'atteinte des ODD 6 et 11. Ainsi pour apprécier cette contribution et disposer d'un cadre d'intégration des ODD dans les interventions de la société civile locale un accent particulier a été mis sur le suivi et l'évaluation des projets et programmes réalisés par la FSH en vue de mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs cibles. Nous allons vous présenter l'économie des résultats du présent atelier à travers le développement des trois (3) grandes parties ci-dessous :

- 1) *Le cadrage de l'atelier ;*
- 2) *Les résultats de l'atelier et ;*
- 3) *Les leçons apprises et recommandations.*

I. CADRAGE DE L'ATELIER

1.1 Objectifs et résultats attendus

1.1.1 Objectifs de l'atelier

L'objectif général de cet atelier de Recherche-Action mené en partenariat entre Enda Rup et urbaSEN sur les indicateurs pertinents du développement durable était l'appropriation au niveau local de l'approche basée par cibles nationales des ODD 6 et ODD 11 dans le cadre des activités de plaidoyer pour les droits humains à la ville, d'amélioration du cadre de vie et de l'accès aux services d'assainissement et infrastructures de base menées dans les zones des territoires inondables dans les Communes de la banlieue de Dakar.

Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient de permettre aux participantes et participants de :

- Définir le cadre conceptuel d'harmonisation des termes utilisés ;
- Prendre connaissance des 17 ODD, objectifs, cibles, méthodes de gestion ;
- Renforcer la connaissance des participantes et participants sur ce qu'est un agenda « Transformateur » pour 2030 ;
- Définir ce qu'est un indicateur pertinent du développement durable ;
- D'évaluer les réalisations quantitatives et qualitatives de la FSH dans le cadre des ODD 11 et 6 ;
- Définir des orientations futures pour renforcer les interventions de la FSH à travers l'identification d'opportunités de dialogues des acteurs sociaux et politiques (en vue de promouvoir une approche pluri-acteurs)

1.1.2 Résultats attendus de l'atelier

Les résultats attendus de l'atelier étaient les suivants :

1. Les participantes et participants ont une meilleure compréhension des :
 - Concepts, termes, supports et outils utilisés ;
 - 17 ODD et en particulier des ODD 11 et 6 par le biais d'exemples tirés des réalisations concrètes de la FSH et de la société civile au sens large ;
 - Finalités et définition d'un agenda « Transformateur » pour 2030 ;
2. Les réalisations quantitatives et qualitatives de la FSH dans le cadre des ODD 11 et 6 sont évaluées ;
3. Des orientations futures pour renforcer les interventions de la FSH ont été définies à travers l'identification d'opportunités de dialogues des acteurs sociaux et politiques (en vue de promouvoir une approche pluri-acteurs) ;
4. Un rapport de l'atelier est disponible.

1.1.3 Participantes et participants à l'atelier

Au nombre de 30, les participantes et participants à atelier sont des représentants de structures partenaires d'urbaSEN et / ou des intervenants dans le programme 2030 au niveau national. Le tableau ci-dessous informe sur les structures cibles qui avaient participé à l'atelier et celles qui n'ont pas pu participer.

Tableau 1: Structures qui ont participé à l'atelier

Structures Présentes	Nombre	Structures Présentes	Nombre
CD/SL	01		
Consultant	01		
DPGI	01		
Enda Rup	02		
FSH	12		
GRET	01		
GRADEDEC	01		
Plan International	01		
POSCEAS	01		
Radio Oxy Jeunes	01		
REJAD	02		
Secteur Privé Local	01		
UrbaSEN	08		
Total	33	Total	

1.2 Méthodologie d'animation de l'atelier

En guise de rappel, l'atelier avait pour finalité de fournir aux partenaires les données et informations nécessaires sur les progrès réalisés par la FSH dans les ODD 6 (relatifs à l'eau et à l'assainissement et 11 (villes durables pour les populations). La méthodologie de l'atelier s'était efforcée à promouvoir l'harmonisation/l'utilisation de définitions et de concepts clés afin de faciliter le partage et la comparaison des données et informations collectées lors de l'atelier.

A cette fin la démarche pédagogique retenue avait favorisé une participation très active des participantes et participants de l'atelier. Les méthodes utilisées avaient réussi à valoriser l'expérience et le savoir des participantes et participants en privilégiant la découverte, l'échange et la mobilisation de leurs connaissances.

Le facilitateur avait orienté l'atelier vers l'action et avait de ce fait proposé des méthodes qui visaient à faire acquérir aux participantes et participants des connaissances concrètes et d'accroître leur capacité d'analyse par la maîtrise de certains outils d'aide à la décision pour le pilotage d'indicateurs cibles des ODD 6 et 11 en particulier. A cette fin les méthodes en question qui avaient été privilégiées sont les suivantes : présentation power point, discussions, exercices de groupe et travaux pratiques.

A travers cette approche participative, les travaux de groupe organisaient et les restitutions en sus avaient permis au terme de chaque présentation des résultats, d'ouvrir les débats sur des questions de compréhension, des enjeux de développement durable, des rôles et responsabilités des organisations de la société civile, de la mobilisation des acteurs par la FSH, le développement territorial, le montage et la programmation du développement urbain dans un contexte de résilience ainsi que sur le partenariat entre urbaSEN, les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la promotion des interventions de la FSH.

Cette approche participative avaient permis d'une part de suivre et de mesurer chacun des indicateurs mondiaux relatifs aux 17 ODD et, d'apprécier les réalisations de la FSH et les progrès qu'elle a réalisés dans l'atteinte des ODD 6 et 11 d'autre part.

Par ailleurs l'atelier en tant que cadre de promotion d'une méthode d'identification, de planification et de suivi intégré des ODD 6 et 11 devra dans un futur proche jeter les bases d'enregistrement continu et de mise à jour des résultats par la FSH appuyée par son ONG d'appui urbaSEN durant toute la période de mise en œuvre des ODD. A cette fin la FSH devra suite aux orientations de l'atelier s'engager dans le court terme au choix des indicateurs relatifs

aux ODD qu'elle se chargera de contribuer à leur réalisation. Ainsi un plan d'action 2019- 2022 dans lequel, pour chaque résultat, il sera déterminé les indicateurs clés relatifs aux cibles des ODD sera élaboré.

Conscient de l'importance d'adopter les indicateurs mondiaux dans un plan d'action 2019 - 2022 à mettre en œuvre par la FSH, le facilitateur principal de l'atelier avait tenu à mettre l'accent sur la nécessité de la société civile en l'occurrence la FSH de « fixer ses propres cibles en corrélation avec le niveau national pour répondre aux ambitions mondiales, tout en tenant compte des spécificités locales ». En adoptant ainsi les indicateurs des ODD cibles, la FSH assurera la visibilité de sa contribution au rapport national.

1.3 Généralités sur les ODD (Concepts clés, termes, supports et outils d'analyse) et éléments à prendre en compte pour mettre en œuvre un agenda transformateur 2019-2022

Cette partie du rapport présente le cadre conceptuel et théorique de l'atelier. En établissant les liens qu'il faut entre le cadre des résultats de la FSH et les ODD 6 et 11, le facilitateur avait tenu à axer sa communication sur le renforcement des capacités des participantes et participants sur les aspects suivants :

1.3.1 Définition des concepts clés liés à la mise en œuvre des ODD

Dans sa présentation, le facilitateur principal de l'atelier avait donné un aperçu général sur les ODD et les éléments à prendre en compte pour mettre en œuvre un agenda transformateur 2019-2022 pertinent. A cet effet, les points suivants ont été développés :

- 1) Présentation des dix-sept (17) ODD en bref ;
- 2) Ce qu'est l'agenda « Transformateur » pour 2030 ;
- 3) Le partenariat UE-ENDA en bref en vue du « Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur » y compris l'élaboration d'un agenda local 2019-2022.

1.3.2 Critères & Indicateurs des ODD

En guise de rappel, les indicateurs définis par le facilitateur comme des variables quantitatives ou qualitatives qui permettent aux parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des ODD de vérifier les changements par rapport à ce qui était prévu.

Suite à ce rappel de la définition d'un indicateur, le facilitateur avait attiré l'attention des participantes et participants sur l'importance de bien distinguer et connaître les articulations entre : i) Indicateurs de critères de DD et ii) Indicateurs d'ODD. A cet effet, il y a lieu de retenir qu'en fonction des activités analysées, des indicateurs de critères de DD peuvent être utilisés comme indicateur d'ODD.

Le tableau ci-dessous présente les quatre (4) critères constitutifs de l'analyse de la durabilité du développement à savoir :

- 1) L'économique ;
- 2) Le social ;
- 3) L'environnemental et ;
- 4) Le politique/institutionnel (ce dernier critère a été introduit à Rio+20 (lié à la réalité du terrain)).

Tableau 2 : Critères et Indicateurs de durabilité

Critères Principes	Conditions de « durabilité »	Indicateurs (exemples)
Economique « Éthique de production/ consommation »	Effizienz / Efficacité /	<ul style="list-style-type: none"> Valeur ajoutée : Valeur produite > valeur consommée VA répartition : travail – entreprise - Etat Les 2 déconnexions ; Production/ressources & production/environnement; qualité Productivité des facteurs de production; qualification
Social « éthique humaine »	Equité / Inclusion / Résilience	<ul style="list-style-type: none"> Répartition de la VA (ou PIB), IDH., Ind. Prospérité rôle de Etat ? Répartition revenus / population (Gini) : Rôle de l'Etat Population pauvre bénéficiaire CMU Réduction pauvreté (% femmes, enfants)
Environnemental « éthique écologique »	Viabilité / Sobriété CO2/ Conservation	<ul style="list-style-type: none"> Emissions GES, stockage de carbone Synergies désertification, biodiversité,... Autres pollutions
Institutionnel / Gouvernance «éthique démocratique à travers les modes de gouvernance »	Participation / Cohérence / Régulation	<ul style="list-style-type: none"> Degré de participation / self-governance Gouvernance Convergence des actions & politiques Degré de conformité des processus

Pour retenir un ou des indicateurs pertinents ou de proximité, il est alors nécessaire de tenir compte des deux (2) niveaux d'analyse suivants :

1. L'application des critères de développement durable permet de déterminer si une activité est durable ou sur la voie de la durabilité ;
2. L'incomplétude des critères est ce qui détermine directement les modifications à apporter (dans la mesure des possibilités) dans le traitement de l'activité.

En somme dira le facilitateur, il est impératif que le choix d'indicateurs de critères relève d'une approche participative qui intègre dans sa mise en œuvre :

- Un cadre éthique reposant sur l'articulation entre les critères :
- Une analyse des liens entre ces différents éthiques ou dimensions du DD (économique, social, environnemental et politique/institutionnel) : autrement dit de privilégier une approche holistique ou sociétale du DD ;
- Une analyse et opérationnalisation des indicateurs de la transversalité des ODD ;
- Une définition de chacun des critères, des conditions de la durabilité de l'activité en concordance avec les principes éthiques, par exemple:
- Un bon choix des indicateurs dans les ODD en tenant compte des facteurs déterminants au choix et à l'évolution de ces indicateurs.

1.3.3 Opérationnalisation du DD

Pour rendre opérationnel le DD, il faut user d'une démarche participative et inclusive qui privilégie la concertation, le dialogue des acteurs en vue de construire un compromis interne aux communautés, collectivités, pays ou aux régions, c'est-à-dire une sorte de « contrat social » (social compact) qui pose le problème des « compensations », condition du « win-win » à long terme, c'est-à-dire dans le futur que nous voulons construire.

Outre les principes de programmation qui doivent orienter la société civile dans la contribution de l'atteinte des ODD, le suivi des indicateurs devrait être guidé par :

1) L'inclusion de toutes les parties prenantes

Le suivi des progrès et les rectifications en cours de processus devraient se faire de manière consultative et participative, en associant autant que possible les parties prenantes et les bénéficiaires.

2) La crédibilité

Les données et autres éléments probants utilisés par la société civile pour examiner les progrès et décider des ajustements à apporter devraient être fiables, crédibles et fondés sur les normes applicables en la matière.

3) Appropriation au niveau national

Les données devraient provenir de sources nationales, pour autant que des données pertinentes et fiables soient disponibles à la fréquence requise. Les partenaires nationaux devraient participer à l'examen des données relatives à la contribution de la société civile.

4) Durabilité

L'appui aux mécanismes et systèmes de suivi devrait être durable et tenir compte des modalités de partage et de diffusion des résultats, au besoin. L'appui au développement des capacités de la société civile en matière de suivi, de collecte et d'analyse de données renforcera la durabilité des actions.

1.3.4 Synthèse générale

La mise en œuvre de ODD nécessitera en somme la participation de toutes les parties prenantes et à tous les niveaux de la planète. Ainsi les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans l'encouragement des gouvernements nationaux à formuler de bonnes politiques et d'intégrer l'ordre du jour dans les stratégies nationales de développement. En quelque sorte il est ressorti pendant l'atelier un concept d'inclusion et de prise en compte du genre "n'oublier personne". Cela signifie que dans le suivi des progrès, aucune cible ne sera considérée comme atteinte à moins de satisfaire tous les groupes sociaux et économiques, en particulier les plus pauvres et les plus marginalisés, les jeunes, les femmes et les enfants.

II. RÉSULTATS DE L'ATELIER

Dans les communes d'intervention de la FSH, de nombreux quartiers sont informels. Les pouvoirs publics et partenaires au développement sont confrontés à de sérieux problèmes pour :

- Gérer l'urbanisation rapide ;
- Garantir des logements décents aux familles et des infrastructures adaptées à l'accroissement des populations ;
- Faire face aux effets sur l'environnement de l'expansion urbaine et ;
- Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

La réponse apportée par la FSH sous la coordination d'urbaSEN est présentée à deux (2) niveaux : 1) une présentation du bilan des réalisations et 2) une réflexion collective sur ces réalisations à travers la synthèse des restitutions des travaux de groupes.

II.1 Présentation des actions locales et réalisations de la FSH/urbaSEN

II.1.1 ODD11/ Actions locales FSH et urbaSEN



Accompagner la construction ; Entre 200 et 300 familles bénéficiaires sont accompagnées dans leur projet de reconstruction. Ils ont reçu une formation à la maîtrise d'ouvrage pour des projets incrémentaux



D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

Accompagner la construction ; Entre 200 et 300 familles bénéficiaires sont accompagnées dans leur projet de reconstruction. Ils ont reçu une formation à la maîtrise d'ouvrage pour des projets incrémentaux



Formation à l'épargne collective



Financer la construction : Entre 200 et 300 crédits à la construction d'une valeur moyenne de 500 000 FCFA sont accordés et recouverts à >95% sur 2 ans,



Représenter les habitants: : La Fédération Sénégalaise des Habitants représente efficacement les intérêts des habitants des quartiers informels dans les négociations



D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

- ✓ Développer la construction locale ; Plus de 50% des artisans de la commune et au moins deux briqueteries (agglots et briques terre-typha
- ✓ 166 artisans ont été mobilisés et formés, 1435 visites de chantiers et 230 visites d'état des lieux ont été dénombrées.



- ✓ Près de 166 ouvriers formés en maîtrise d'œuvre : confection d'agglomérés de ciment, ferrailage, élévation en chaînage poutres et poteaux.
- ✓ 230 bénéficiaires/ formation en maîtrise d'ouvrage: modus opérande de comment améliorer son habitat de l'accès au financement, au recrutement d'un ouvrier, à la confection et l'analyse de devis et la réception.



D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Actions locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Convention avec les mairies de Djiddah Thiaroye Kao et Médina Gouass ; ✓ Convention de partenariat avec le Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie ; ✓ Partenariat avec la Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Zones d'Inondations (DARZI) ; ✓ Adhésion au réseau international Slum Dwellers International depuis avril 2015 ; ✓ Partenariat avec Plan International.
------------------------	---

D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Actions locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation des réunions de la Cellule de Suivi et Coordination (CSC), ✓ Services étatiques et municipaux, ✓ Bureau municipal d'urbanisme de Djeddah Thiaroye Kao, ✓ Mairie, ✓ GIE d'habitants de restructuration et de régularisation foncière, ✓ Habitants, ✓ Urbasen, Fédération Sénégalaise des Habitants –FSH.
------------------------	--

D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Actions locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'orientation majeure d'atténuer les effets des changements climatiques par la lutte contre la pollution, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques et l'amélioration de la gestion des déchets solides et liquides, ✓ Développement de pôles économiques intégrés suppose une meilleure qualité de l'air et une gestion concertée des déchets. Dans le cadre de la gestion participative, intégrée et durable des localités, un dispositif de gestion des ordures ménagères est en cours d'installation, ✓ protocoles d'accord signés.
------------------------	--

II.1.2 ODD6/Actions locales FSH et urbaSEN

Constat

Taux d'accès en milieu urbain est de 67,4 % en 2017 contre 66,5% en 2016 et de 62,2% en 2015. Par ailleurs, le taux d'accès est supérieur de 26 points par rapport à la moyenne sous régionale mais inférieur de 16 points par rapport à la moyenne mondiale. En outre, le taux de traitement des eaux usées se situe 55,6% en 2017 contre 55,4% en 2016.

Cible 6.2 Assainissement et hygiène : « D'ici 2030, permettre un accès à un assainissement et à une hygiène convenables et équitables pour tous et mettre un terme à la défécation en plein air, en prêtant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables. »



Réalisation de modèles de puisards non polluant la nappe phréatique et adaptés à la zone d'intervention

Réalisations : Construction de 52 ouvrages d'assainissement liquide (puisards semi collectifs) dans les communes de Djedahh Thiaroye Kao, Médina Gounass et Wakhinane Nimzatt



- ✓ Amélioration cadre de vie
- ✓ Elimination des pratiques de déversement des eaux usées ménagères

Réduction des risques de contamination de la nappe phréatique et des pratiques de vidange manuelle



Réhabilitation et / ou reconstruction de toilettes familiales au profit de familles démunies



L'expérimentation, sur l'espace public de techniques dites « douces », alternatives au « tout tuyau » pour la maîtrise du risque inondation.



Réhabilitation et / ou Réfection de blocs sanitaires filles/garçons dans diverses écoles de la banlieue de Pikine et Guédiawaye

Etat des lieux des blocs filles et garçons de l'école Khaly Madiakhaté Kala de Wakhinane Nimzatt

Etat des lieux des blocs filles et garçons de l'école Khaly Madiakhaté Kala de Wakhinane Nimzatt



Cible 6.3 _ Qualité de l'eau et eaux usées : « D'ici 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, éliminant le dépôt d'ordures et diminuant la libération de produits chimiques et de matières dangereuses, réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées, et augmentant sensiblement le recyclage et la réutilisation de ces eaux en toute sécurité, à l'échelle mondiale. »



L'articulation de démarches « communautaires » d'amélioration de l'habitat et d'aménagement urbain avec les interventions des acteurs publics aux différentes échelles (échelon local et national)



L'articulation de démarches « communautaires » d'amélioration de l'habitat et d'aménagement urbain avec les interventions des acteurs publics aux différentes échelles (échelon local et national).



Actions locales	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de dépollution des eaux usées passe de 34,8% en 2016 à 35,1% en 2017, ✓ 17 Stations de pompage sont réalisées, ✓ 46 stations de pompage réhabilités/renforcées, ✓ 37 km de canaux de drainage réalisés, ✓ Mise en place de bassins ou citernes tampons pour le stockage des eaux usées brutes ou insuffisamment traitées en cas de dysfonctionnement du filtre, ✓ Suivi régulier du fonctionnement du filtre, ✓ Prélèvements d'échantillons d'eaux usées épurées pour analyse de conformité aux normes de rejets 	

Cible 6.6 Ecosystèmes liés à l'eau : « D'ici 2030, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, y compris les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs. »	
Actions Locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valorisation des eaux usées traitées dans les activités de maraîchage, de construction, ✓ Campagne de reboisement.
Cible 6.a Coopération internationale et renforcement des capacités : D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.	
Actions Locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat avec Enda Rup, Urbanen et FHS fédération sénégalaise des habitants, ✓ Coopération entre acteur locaux
Cible 6.a Coopération internationale et renforcement des capacités : Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.	
Actions Locales	Collaboration en cours

II.1.3 Synthèse générale

Le bilan ci-dessous des réalisations ne pourrait pas se faire sans un suivi approprié dans interventions par les acteurs. En effet, le suivi a permis la mesure des progrès enregistrés sur les différents cibles des ODD 6 et 11.

En somme il a été retenu pour une appréciation des progrès sur la base d'une situation de référence, la pertinence de comparer les données actuelles aux données antérieures des indicateurs des cibles des ODD. C'est pour cette raison que le facilitateur avait préconisé le suivi des indicateurs et des progrès au fil du temps aux fins de déterminer les solutions les plus efficaces et de mettre en œuvre les actions de remédiation capables de renforcer la contribution de la société civile dans le programme 2030.

II.2 Présentation des résultats des travaux de groupes

L'objectif des deux (2) travaux de groupes dont les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous, était de permettre aux participantes et participants d'analyser les activités réalisées par la FSH dans les ODD 6 et 11 en particulier. Les analyses devaient déboucher sur l'identification des domaines d'intervention et l'évaluation des indicateurs de développement durable connexes aux réalisations. Aussi elles devaient interroger le processus de mise en œuvre des actions, les groupes cibles et le partenariat entre la FSH/urbaSEN et les parties prenantes y compris les mécanismes de leur fonctionnement.

II.2.1 Résultats des travaux de groupes sur les réalisations des ODD 6 et 11

Consignes des travaux de groupe n°1 : A l'aide du tableau mis à votre disposition, évaluer de façon concrète la contribution de la FSH dans la réalisation des ODD 6 et 11, suite aux connaissances acquises à travers l'atelier

II.2.1.1 Résultats des travaux du groupe 1 : ODD 6_ Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Tableau 3 : Résultats des travaux du groupe sur l'ODD 6

Réalisations	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de résultats
Renforcement des Capacités d'Organisation et de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des groupes à la base - Mise en place d'une structure faitière - Adhésion à la FSH - Mobilisation des fonds - Formation des leaders - Mise en place de Comité de gestion et de suivi des réalisations - Développement d'AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - 5000 membres - FSH - 300 groupes
Reconstruction des maisons	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Etablissement de devis/contre devis - Financement - Lancement des travaux - Suivi accompagnement des travaux - Réception des travaux - Délivrance d'Attestation d'Occupation Foncière (AOF) - Distribution de poubelles réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 367 - - - - - - - 1900
Planification urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau municipal d'urbanisme à Djedahh Thiaroye Kao - Plan de restructuration urbaine à Djedahh Thiaroye Kao - Plan d'Investissement prioritaire à Djedahh Thiaroye Kao - Plan de Développement Communal à Wakhinane Nimzath - Photographies aériennes de communes - Elaboration de Diagnostic participatifs communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 01 - 01 - 01 - 01 - 05 - 06
Reconstruction de toilettes pour les familles démunies	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic participatif - Identification des bénéficiaires/populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - 34
Construction de puisards semi collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des microprojets par le comité consultatif présidé par le sous préfet en présence des ONG, OCB, Réseaux, et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - 57
Réhabilitation de blocs sanitaires séparés garçons et filles dans les écoles élémentaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Financement et Coordination par les Réseaux/FSH - Suivi/accompagnement par l'équipe technique d'urbasen - Réception et exploitation des ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> - 41
Aménagements d'espaces publics		<ul style="list-style-type: none"> - 18
Drainage des eaux pluviales (grilles avaloires)		<ul style="list-style-type: none"> - 03

II.2.1.2 Résultats des travaux du groupe 2 : ODD 11_ Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

Tableau 4 : Résultats des travaux du groupe sur l'ODD 11

Réalisations	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de résultats
Reconstruction /Amélioration de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion au groupement - Identification des cibles par les groupements - Cotisation mensuelle - Garantie par le groupement - Demande d'appui - Etat des lieux - Etablissement de devis/contre devis - Validation - Financement - Formation des artisans et groupements 	<ul style="list-style-type: none"> - 387 reconstructions (Fosses Septiques, Toilettes, cuisines, embellissement, Plomberie, Surélévation, Dépose et Pose Toiture, Coulage Dalle, Reprise de Sous-Œuvre) - 01 Briqueterie à base de ciment
Amélioration du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de convention - Suivi/accompagnement - Diagnostic participatif - Validation par les pouvoirs publics - Financement et coordination de la mise en œuvre par les réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 18 Aménagements publics (espaces de détente et de loisir, aires de jeux, pour les enfants et jeunes)
Autonomisation des membres des OCB	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'identification à remplir par les OCB - Regroupement des besoins identiques de formation - Séances de formation (théorie et pratique) 	<ul style="list-style-type: none"> - 170 groupements formés sur les thèmes suivants : - 10 Farine enrichie - 23 Fruits et Légumes - 10 Yaourt - 80 Gestion Financière - 411 membres des OCB touchés
Planification urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de la collectivité suite à la signature de la convention de partenariat : Couverture aérienne par drone et Identification des zones prioritaires - Délimitation des quartiers avec la présence des délégués de quartiers - Cartographie des services (écoles, pharmacies, marchés, etc.) ; Enquêtes/Focus groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - 05 cartes des communes de Djedahh Thiaroye Kao, Médina Gounass, Wakhinane Nimzath, Ndiarème Limamoulaye et Pikine Nord - 267 Attestations Foncières délivrées

A l'analyse des résultats c'est heureux qu'il apparait clair que la FSH propose une stratégie qui prend effectivement en compte la dimension territoriale locale avec des interventions aux niveaux de quartiers et sous quartiers précaires, marquant ainsi une rupture avec la démarche classique des ODD qui habituellement continuent de mettre un accent sur les « grandes villes ». À cette fin, il est à noter que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se concrétise progressivement du côté de la FSH qui est en train de mettre en œuvre de manière pertinente et efficace les ODD 6 et 11 et de renforcer progressivement sa contribution dans les ODD 2 et 5 renforçant ainsi son engagement et sa contribution au programme 2030.

La FSH a durant la période eu à conduire des campagnes de plaidoyer stratégiques fondés sur des éléments de preuve, et à renforcer sa capacité à soutenir les actions des pouvoirs publics et des populations à la base face à des problèmes complexes de développement équitable en faveur des populations les plus vulnérables.

En somme, il est également nécessaire que les échanges et la collaboration entre les organisations œuvrant dans différents domaines et régions géographiques soient renforcés. Autrement dit la nécessité de renforcer l'engagement à travailler ensemble vers des objectifs communs. L'une des orientations fortes de l'atelier est que la FSH devra continuer à travailler en utilisant les recettes habituelles du suivi et de l'évaluation dans le contexte de son plan d'action de développement durable à l'horizon 2022. De ce point de vue urbaSEN doit faciliter l'élargissement de l'espace politique de concertation des acteurs locaux.

II.2.2 Résultats des travaux de groupe sur la promotion d'une approche multi-acteur dans le cadre de la réalisation des ODD 6 et 11

Consignes des travaux de groupe n°2 :

A l'aide du tableau mis à votre disposition et en vous appuyant sur les résultats des travaux de groupes N°1 _ **Question** : Renseigner le tableau en identifiant :

- 1) Pour chaque domaine d'activités les cibles ;
- 2) Les transformations souhaités pour chaque domaines d'activités ;
- 3) Les apprentissages et éléments de pérennisation ;
- 4) Les processus de mise en œuvre des activités et ;
- 5) Les outils et modalités de suivi participatif utilisés.

II.2.2.1 Travaux du groupe 1 sur la promotion d'une approche multi-acteurs

Tableau 5 : Résultats des travaux du groupe 1 sur la promotion d'une approche multi-acteurs

Cibles	Transformations souhaitées	Apprentissage/Pérennisation	Processus	Suivi Participatif
Populations	- Responsabilisation	Sensibilisation et concertation	Implication des différents acteurs Négociation avec les différents acteurs Consensus entre les différents acteurs Responsabilisation définition et partage des rôles et responsabilités Engagement et détermination des acteurs Planification	Mise en place de comités de gestion et de suivi Entretien et évaluation
Personnes ressources Relais communautaires	- implication pour assurer l'appropriation	Concertation Partage d'idées		
ASC/OCB/GPF Groupes vulnérables (associations des handicapés, gouvernements scolaires, APE,AME)	- implication pour assurer l'appropriation	Consultation citoyenne Renforcement des capacités Entretien avec les acteurs		
Délégués de quartier Collectivités Territoriales Services Techniques Déconcentrés de l'Etat Partenaires Techniques et Financiers Autorités Administratives Ministères concernés	- Implication - Renforcement de la collaboration - Facilitation - Promotion de la participation citoyenne - Coopération - Définition de politiques et programmes appropriés	Mise en place des cadres de concertation permanents Pérennisation des concertations Plaidoyers		

II.2.2.2 Travaux du groupe 2 : promotion d'une approche multi-acteurs

Tableau 6 : Résultats des travaux du groupe 1 sur la promotion d'une approche multi-acteurs

Domaine : Amélioration de l'habitat				
Cibles	Transformations souhaitées	Apprentissage/Pérennisation	Processus	Suivi Participatif
OCB Collectivités Territoriales ONG ETATT/SDD Opérateurs Privés	Contribution à l'amélioration de l'habitat d'ici 2022	Organiser les OCB dans un cadre formel et fédérateur Mobilisation des ressources Identification et priorisation par les OCB, ONG, CT, Etat et Artisans locaux. Elaboration de Conventions ; Conduite de campagnes de Plaidoyer Formation/renforcement de capacités	Respect des codes d'urbanisme, de l'hygiène, de l'habitat et de l'environnement Réalizations	Cadres de concertation locaux Comités de suivi présidente des OCB, CT, ONG, Techniciens, SP
Domaine : Amélioration du cadre de vie				
OCB Collectivités Territoriales ONG ETATT/SDD Opérateurs Privés	Contribution à l'amélioration du cadre de vie d'ici 2022	Convention avec les CT Organisation des OCB Identification et priorisation Utilisation des techniques innovantes en phase avec l'environnement	Renforcement des capacités des COB Choix des sites Dialogue avec les autorités municipales démarche administrative pour la libération des sites à aménager	Comité de veille Cadres de concertation pour la gestion des espaces publics

De l'analyse des résultats des travaux de groupes N°2 ci-dessus, il demeure impératif de créer un cadre concerté d'intervention des acteurs identifiés en vue de renforcer leurs engagements conjoints par rapport à la mise en œuvre du programme transformateur 2030. Entre autre, il est aussi nécessaire de réaliser une cartographie de ce que font chacun de ces acteurs en lien avec les ODD et de définir les points de vue des OSC sur les orientations futures du programme de développement que le Sénégal devrait adopter et mettre en œuvre d'ici à 2030 ». Sous ce rapport les OSC devront être intégrées dans le mécanisme formel du gouvernement pour la mise en œuvre concertée des ODD.

Tel qu'indiqué dans les pages ci-dessous de ce présent rapport l'intérêt de l'approche multi-acteurs est de promouvoir un développement équilibré pour s'assurer de l'inclusion de tous les acteurs, que « personne ne sera laissée derrière, ne sera oubliée » dira le facilitateur de l'atelier. L'approche repose sur un paradigme holistique de développement qui met l'accent sur les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. C'est pourquoi « le développement socio-économique, les droits de l'homme et l'environnement sont des dimensions essentielles du développement durable » à prendre en compte aussi bien par l'Etat du Sénégal que par la société civile en l'occurrence la FSH.

III. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

III.1 Leçons apprises

1) L'importance de la disponibilité des données et informations sur les indicateurs de DD
Les données statistiques et informations jouent un rôle capital dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des ODD. À ce titre la contribution de la société civile dans l'atteinte des ODD, devra être évaluée, capitalisée et partagée avec l'ensemble des parties prenantes pour être à la base de la prise de décision dans tous les domaines d'intervention.

2) Contextualisation des indicateurs et cibles des ODD
Pour une contribution pertinente de la société civile dans l'atteinte des ODD, il est fondamental de contextualiser les objectifs aux fins de définir des indicateurs locaux en cohérence avec ceux de l'État. A ce titre, il y a la nécessité de promouvoir une approche « multi-acteur » pour assurer la participation et l'inclusion de toutes les parties prenantes, y compris la prise en compte des priorités des plus vulnérables.

Cette orientation fait partie des conditions d'optimisation de la contribution de la société civile locale dans la réalisation de l'agenda 2030. En effet, elle soutient l'engagement de la société civile dans la création d'un environnement plus favorable de dialogues, de consultations et d'inclusion formelle des structures nationales de gouvernance des ODD.

3) Le rôle moteur du suivi et de l'évaluation dans la réalisation des ODD
Le suivi de la mise en œuvre des ODD ciblés par la société civile devra se faire de façon concertée avec les acteurs, à l'aide d'un ensemble d'indicateurs permettant d'identifier les domaines dans lesquels les progrès sont insuffisants et aide les responsables de la société civile (ici de la FSH) à définir les priorités et à adapter les moyens de mise en œuvre afin de faciliter les interventions au niveau local.

La contribution de la société civile Sénégalaise dans la réalisation des ODD, nécessite pleinement l'intégration du programme 2030 et ses principes transformateurs dans les politiques et programmes nationaux de l'Etat. Sur la base d'une évaluation des progrès réalisés, les priorités nationales de développement durable sont constamment actualisées et articulées aux indicateurs locaux. Cela signifie agir sur toutes les dimensions du développement durable en reconnaissant les liens entre la société, l'économie et l'environnement.

4) Pérennisation des acquis des réalisations de la FSH enregistrées durant l'atelier

Les résultats de l'atelier ont révélé que les responsables de la FSH et les agents d'urbaSEN ont acquis une expérience et capitalisé des acquis qui militent en faveur de la thèse selon laquelle une stratégie de poursuite des interventions s'avère nécessaire pour rendre durable les investissements surtout celles relatives aux ODD 6 et 11.

Par ailleurs les informations fournies par l'atelier sur la contribution de la société civile en général ont montré que les rapports des Etats sous estiment l'intervention de la société civile et passent sous silence les défis auxquels font face les organisations de la société civile en lien avec le Programme 2030. Cela dit, l'accent mis sur la réalisation des ODD et la sensibilisation témoigne d'une perception assez étroite du rôle que jouent les organisations de la société civile dans la société de manière générale.

Dans cette perspective, il demeure impératif de consolider le partenariat Enda Rup, urbaSEN et FSH pour favoriser la mise en place d'un cadre de concertation capable de mobiliser les parties prenantes et renforcer leurs engagements dans les différentes interventions de façon soutenue et constante pour la réalisation du programme 2030.

En somme, il restera à définir à travers une opérationnalisation des résultats de l'atelier les modalités et mécanismes à promouvoir au niveau local pour poursuivre les actions initiées par la FSH et de promouvoir une approche multi-acteur dans l'effort de réaliser le Programme 2030 en respectant le principe d'universalité.

III.2 Recommandations

- 1) Mettre en place un dispositif de collecte et un système de gestion intégrée et de diffusion des données locales collectées sur les indicateurs des ODD 6 et 11 en particulier.
- 2) Élaborer et proposer des outils de collecte et de partage de données statistiques désagrégées pour renseigner les indicateurs des ODD prioritaires pour la FSH et former les acteurs à leurs utilisations.
- 3) Initier une approche multi-acteur dans le suivi des indicateurs (Impliquer dans le processus les collectivités locales, les autres partenaires au développement, le secteur privé, etc.) dans la production de données, en collaboration si nécessaire avec l'ANSD qui est le principal coordonnateur du SSN
- 4) Mettre à profit l'Acte III de la décentralisation pour formaliser le partenariat, identifier et désigner des points focaux opérationnels dans les collectivités territoriales (par exemple les bureaux municipaux d'urbanisme) et les mettre en réseau en vue de la collecte et de la remontée rapide des données et informations au niveau local en vue d'alimenter la base de données centralisée au sein de l'ONG urbaSEN.
- 5) Mettre en place une ligne budgétaire dédiée à la gestion de données et informations pour chaque ODD cible et / ou à la planification des indicateurs cibles pour assurer le suivi et l'évaluation des progrès enregistrés dans la contribution de l'atteinte des ODD.
- 6) Organiser des ateliers (Communaux, régionaux et national) de partage et d'appropriation du programme de « Contribution de la FSH » 2019-2022 en perspective de la réalisation du programme 2030.

CONCLUSION

Dans le cadre du présent atelier de recherche action sur les ODD 6 et 11, les participantes et participants ont valablement évalué les réalisations de la FSH et à travers la mesure des indicateurs connexes aux ODD en question. Ainsi, les ODD 6 et 11 classés comme prioritaires par la FSH ont été influencés de façon très significative par les interventions qu'elle a eu à mener. Par la suite l'atelier a défini des orientations majeures permettant à la FSH de renforcer ses performances dans la contribution de l'atteinte des ODD. Aussi les articulations entre les résultats des différents travaux de groupes, avaient abouti à la conclusion que les interventions de la FSH pourraient valablement contribuer dans le moyen terme à l'atteinte autres ODD non directement ciblés.

En effet, la synthèse des résultats des travaux de groupes avait révélé que la FSH est en train aussi d'influencer d'autres ODD à l'image de :

- i) **L'ODD 2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable** : à travers les activités de renforcement des capacités techniques des femmes, de transformation des céréales/produits locaux et de commercialisation de ces produits ;
- ii) **L'ODD 5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles** : par le biais des activités de promotion du leadership des femmes, de conduite de campagnes de plaidoyer et d'auto promotion de logements par et pour les femmes.

Sous un autre rapport l'atelier avait largement soutenu la mise en place d'un cadre de suivi des indicateurs favorisant une approche « mutileur », c'est-à-dire la collaboration entre la FSH et les autres parties prenantes impliquées dans la réalisation des ODD au Sénégal à savoir les pouvoirs publics, les autres OSC intervenants dans les domaines d'intervention et les populations à la base. En sus des résultats des travaux réalisés, un autre atelier s'avère nécessaire pour établir des niveaux de référence des indicateurs où les données de référence des ODD cibles de la FSH font encore défaut.

Afin de garantir les progrès vers la réalisation des ODD et une contribution assez significative, il sera déterminant pour la FSH de bâtir un Programme 2022 incluant un plan de suivi & évaluation des indicateurs cibles. Ce plan facilitera la planification, le suivi et l'évaluation des objectifs et des cibles à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de portée locale articulé aux indicateurs mondiaux et nationaux pris en charge par l'État du Sénégal.

À cette fin la FSH devrait saisir les services offerts par sa structure d'appui technique et stratégique, urbaSEN pour combler les limites en matière de planification, de collecte de données et de diffusion afin d'assurer un suivi efficace des indicateurs cibles.

Ensemble, ces différents éléments d'une démarche partenariale permettent un processus d'apprentissage et d'amélioration des pratiques ainsi qu'un mécanisme visant à garantir la responsabilité de la FSH dans la marche vers l'atteinte des ODD.

Annexes

1. TDR de l'étude



TDRs Atelier de
recherche action sur

2. Agenda



Agenda proposé
pour l'atelier de rect

3. Feuilles de présence



LISTES DE PRESENCE ATELIERS ODD 11 ET 6-Copier.pdf

4. Listes des travaux de groupes



Liste des groups de travail.pdf